

# Nuisances aériennes

## Rencontre à la DGAC sur le canton de Luzarches



Lors de la réunion publique de Chaumontel le 9 novembre dernier, Jean-Pierre BLAZY a proposé aux élus et habitants du canton de Luzarches présents de constituer une délégation pour se rendre à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Cette réunion s'est tenue mercredi 12 décembre 2012 en présence notamment de M. LUCIANI Sous-Directeur au Développement Durable de la DGAC, de M. DECOLIN Maire de Luzarches, M. RENAUD Maire de Chatenay-en-France, Mme PESLERBE Maire-Adjointe de Chaumontel ainsi que des représentants de l'AREC, de l'association pour la quiétude de nos villages et de M. MIETLICKI de Bruitparif.

Durant cette rencontre, les élus et les habitants ont réitéré leur mécontentement à l'égard des nuisances aériennes qu'ils subissent depuis près de 5 ans. La DGAC a présenté des éléments cartographiques démontrant de nombreux survols des communes de la 9<sup>e</sup> circonscription entre 2000 et 3000 mètres d'altitude en phase d'atterrissage lorsque le vent vient de l'Est et de décollage lorsque le vent vient de l'Ouest.

La DGAC s'est engagée à présenter des données concernant les décollages face à l'Ouest depuis 2005 ainsi qu'en configuration face à l'Est. Une nouvelle réunion publique se tiendra à Luzarches début 2013.